



COMITÉ DE CÔTE-D'OR DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

CIRCULAIRE N° 1 / 2018

Chenôve, le 31 janvier 2018

Mesdames et Messieurs les Présidents

► CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2018

Dispositions générales

Le montant des inscriptions pour les championnats 2018 est de **4,50 €** par joueur en catégorie « Senior » et de **2 €** par joueur en catégorie « Jeune ».

Les inscriptions seront envoyées par courriel au Comité par le logiciel « Gestion Concours ».

Pour le Triplette et le Doublette Jeu Provençal, si non homogénéité club, l'inscription et le règlement seront obligatoirement effectués par un des clubs de la formation.

Aucune inscription ne sera prise par les joueurs.

Les règlements seront reçus par chèque à l'ordre du CD21 Pétanque, ou par virement bancaire.

Chaque championnat sera à régler à chaque inscription

**Une tenue identique homogène avec le logo du club est obligatoire
dès le début du championnat
ceci étant valable aussi en tête à tête**

Les joueurs et joueuses dont les clubs n'auront pas procédé à l'enregistrement des licences au comité départemental ne pourront pas participer aux championnats.

**Les inscriptions arrivées après les dates limites indiquées
ne seront pas prises en compte**

**Les règlements arrivés après les dates limites indiquées
entraîneront la non inscription du championnat suivant**

*Dates et heures des championnats
Dates limites de réception des inscriptions
Dates limites de réception des règlements*

17 et 18 Mars : Championnat Triplette Provençal à Gevrey-Chambertin
Triplette Jeu Provençal : homogénéité départementale
Date limite d'inscription : le 12 mars minuit
Date limite de règlement : le 17 mars
Si non homogénéité club, l'inscription et le règlement
seront obligatoirement effectués par un des clubs de la formation
Début des parties Samedi 9h – Reprise le Dimanche à 9h en 1/4

24 et 25 Mars : Championnat Triplette Promotion à Fontaine-les-Dijon
Date limite d'inscription : le 19 mars minuit
Date limite de règlement : le 24 mars
Début des parties Samedi 14h – Reprise le Dimanche à 8h30 en 1/8^{ème}

7 et 8 Avril : Championnat Doublette Mixte à Chenôve
Date limite d'inscription : le 2 avril minuit
Date limite de règlement : le 7 avril
Début des parties Samedi 14h – Reprise le Dimanche à 8h30 en 1/8^{ème}

14 et 15 Avril : Championnat Tête à Tête Masculin + Tête à Tête Jeune à l'U.S.C.V.L.
Date limite d'inscription : le 9 avril minuit
Date limite de règlement : le 14 avril
Début des parties Samedi 14h – Reprise le Dimanche à 8h30 en 1/16^{ème}
Championnat Tête à Tête Jeune : Début des parties Dimanche à 9h

21 et 22 Avril : Championnat Doublette Féminin et Masculin + Doublette Jeune au Grésilles
Date limite d'inscription : le 16 avril minuit
Date limite de règlement : le 21 avril
Début des parties Samedi 14h
Reprise le Dimanche à 8h30 en 1/8^{ème} pour les Masculins et à 10h en 1/4 pour les Féminines
Championnat Doublette Jeune : Début des parties Dimanche à 9h

28 et 29 Avril : Championnat Triplette Féminin et Masculin à Fénay
Date limite d'inscription : le 23 avril minuit
Date limite de règlement : le 28 avril
Début des parties Samedi 14h
Reprise le Dimanche à 8h30 en 1/8^{ème} pour les Masculins et à 10h en 1/4 pour les Féminines

3 et 4 Mai : Championnat Triplette Vétéran à Neuilly
Date limite d'inscription : le 26 avril minuit
Date limite de règlement : le 3 mai
Début des parties Jeudi 14h – Reprise le Vendredi à 8h30 en 1/8^{ème}

5 et 6 Mai : Championnat Doublette Provençal à Saint-Rémy
Doublette Jeu Provençal : homogénéité départementale
Date limite d'inscription : le 30 avril minuit
Date limite de règlement : le 5 mai
Si non homogénéité club, l'inscription et le règlement
seront obligatoirement effectués par un des clubs de la formation
Début des parties Samedi 9h – Reprise le Dimanche à 9h en 1/4

5 et 6 Mai : Championnat Tête à Tête Féminin + Triplette Jeune à Saint-Rémy
Date limite d'inscription : le 30 avril minuit
Date limite de règlement : le 5 mai
Début des parties Samedi 14h – Reprise le Dimanche à 10h en 1/4
Championnat Triplette Jeune : Début des parties Dimanche à 9h

25 et 26 Août : Championnat Triplette Mixte à Longchamp

Date limite d'inscription : le 20 août minuit

Date limite de règlement : le 25 août

Début des parties Samedi 14h – Reprise le Dimanche à 8h30 en 1/8^{ème}

30 Août : Championnat Tête à Tête Vétéran à Beaune

Date limite d'inscription : le 23 août minuit

Date limite de règlement : le 30 août

Début des parties Jeudi 8h30 – Reprise des parties de poule non terminées à 13h30

7 Septembre : Championnat Doublette Aîné à Saulieu

Date limite d'inscription : le 3 septembre minuit

Date limite de règlement : le 7 septembre

Début des parties Vendredi 8h30 – Reprise des parties de poule non terminées à 13h30

►► CHAMPIONNATS TERRITOIRE BOURGOGNE 2018

31 Mars et 1 ^{er} Avril	Triplette Jeu Provençal	Gevrey-Chambertin (21)
10 Mai	Triplette Jeune	Marzy (58)
11 Mai	Triplette Vétéran	Marzy (58)
12 Mai	Triplette Féminin et Doublette Masculin	Marzy (58)
13 Mai	Tête à Tête Féminin et Tête à Tête Masculin	Marzy (58)
19 Mai	Triplette Promotion	Saint-Florentin (89)
20 Mai	Doublette Féminin et Triplette Masculin	Saint-Florentin (89)
21 Mai	Doublette Mixte	Saint-Florentin (89)
2 et 3 Juin	Doublette Jeu Provençal	Lac – Boul. Dijon (21)
3 juin	Doublette Jeune	Lac – Boul. Dijon (21)

►► DIVERS

◆ **Date limite d'inscription pour la Coupe de France 2018/2019 => 23 Février 2018**

◆ **Date limite d'inscription pour les championnats des clubs 2018 => 2 Mars 2018**

Les tirages au sort vous seront envoyés ultérieurement.

Le Président du Comité,



Le Secrétaire Général,

